

La focalisation

Bernard CARON*

Les langues africaines sont au coeur du débat concernant la mise au point du concept de focus. On sait l'importance qu'ont joué les travaux de J. Watters (Watters, 1979) sur la focalisation en aghem dans le développement du modèle de la grammaire fonctionnelle de S. Dik. (Dik *et al.*, 1981) Enfin, le recours par S. Robert à la linguistique de l'énonciation pour la description de la focalisation en wolof (Robert, 1991; Robert, 1993) ont permis de lever un certain nombre d'ambiguïtés qui persistaient dans les descriptions de cette langue, et d'ouvrir de nouvelles voies de recherche pour l'étude de la focalisation en général.

Il ne s'agira pas ici de faire une typologie de la focalisation dans les langues africaines. La richesse théorique du concept, la diversité des marques formelles, ne permettraient pas d'en faire le tour dans les limites de cet article, et mériteraient qu'on y consacre un ouvrage. On se contentera de préciser certaines positions et d'illustrer quelques problèmes à partir de cas prototypes.

1. DÉFINITION

On a quelquefois recours au terme d'emphase pour caractériser la focalisation. Or, ce terme pourrait aussi bien (ou aussi mal) convenir à son pendant, la topicalisation. Sans parler des exclamatives, interro-négatives, de la dérivation verbale intensive... relevant toutes de l'emphase. Nous rejetons également l'idée d'une complémentarité du topique et du focus,¹ et ceci du fait de leurs propriétés et de leurs fonctions qui les placent dans des domaines d'un ordre radicalement différent. Évacuons donc les notions d'expressivité, d'affectivité évoquées par le terme d'emphase pour nous attacher aux marques linguistiques d'opérations énonciatives, abstraites, mais néanmoins calculables.

La focalisation a pour fonction la rhématisation d'un élément ou d'un circonstant d'une relation prédicative. En termes d'opérations, on a affaire à l'identification exclusive d'un (seul) terme (le terme focalisé) coréférencié à une variable prédicative ou circonstancielle (qui a donc nécessairement une fonction syntaxique dans la prédication).

L'assertion portant sur cette identification, la relation prédicative elle-même est considérée et présentée par l'énonciateur comme hors assertion, préconstruite.

2. MARQUES FORMELLES

La focalisation se marque, pour les langues qui nous fourniront notre prototype de départ (le haoussa, le peul et le français), par disjonction d'un terme en tête d'énoncé, sans pause ni rupture de l'intonation. Ce terme est identifié par un marqueur spécifique (**c'est** en français ; **dum** en peul, **nee/cee** en haoussa), ou à défaut (haoussa et peul) par une simple marque prosodique. Le reste de l'énoncé est subordonné à l'élément focalisé (**qu-** du français, paradigme de conjugaison compatible avec la focalisation en haoussa et peul). En haoussa, les paradigmes des Accompli et Inaccompli II se substituent aux Accompli et Inaccompli I en cas de focalisation d'un terme de l'énoncé.

Ce prototype n'exclut pas d'autres formes de focalisation. Le focus peut ne pas faire l'objet (i) d'une extraposition, et donner lieu à ce qu'on appelle la focalisation *in situ* (wolof, pour la focalisation du sujet ou du prédicat ; (ii) d'une focalisation dans une position syntaxique spécifique à l'intérieur de la prédication (cas de certaines langues tchadiques) ; (iii) d'une focalisation en position finale (cas du tupuri, langue Adamawa parlée au Tchad et au Cameroun) ; (iv) d'une focalisation sans déplacement (focalisation *in situ*).

* Inalco, LLACAN. 4 ter, route des Gardes. 92190 Meudon. caron@cnsr-belleuve.fr

¹ Voir (Pottier, 1987), p. 161.

2.1 Identification

2.1.1. *Morphème d'identification unique.* Le morphème d'identification est généralement le même que celui qui sert à former les phrases équatives. Nous citerons le cas du haoussa.

La focalisation d'un membre de l'énoncé par contraste avec d'autres termes qui sont exclus (*c'est X... - en sous-entendant et non pas ...*), se fait par passage en tête de l'énoncé de l'élément focalisé, celui-ci étant suivi facultativement par l'identificateur (**nee/cee**).

C'est cette même particule prédicative qui sert à former les phrases équatives : **nee** quand le terme identifié est masculin ou pluriel ou **cee** quand il est féminin.

1 - Mèenee nèe?

quoi-c'est/ cest

Qu'est-ce que c'est ?

- Saaniyàa cee.

vache/ c'est (f.)

C'est une vache.

En (2), **saaniyàa**, *vache*, est identifié par l'intermédiaire de la particule d'identification **cee**, *c'est*, et coréférencié à la place vide d'objet (C₁) du verbe **yanka**, *égorger*

2 Da dai zuwansu kofar dakin suka fara ganin jini a bango, sai ka ce saniya ce aka yanka.

Quand ils arrivèrent à la porte de la concession, ils commencèrent à voir du sang sur les murs, comme si c'était une vache qu'on avait égorgé. (S.U. p.22)

2' **saaniyàa** **cee** **akà** **yankàa**²
vache c'est 4-AcII égorgé
c'était une vache qu'on avait égorgé

2.1.2. *Morphèmes d'identification différenciés.* Pour certaines langues, on voit apparaître des morphèmes d'identification spécifiques selon la fonction, dans la relation prédicative, de la variable coréférenciée. Citons le cas du tem, langue gur parlée au Togo³.

Le morphème d'identification est différent selon qu'il concerne le sujet ou un autre constituant. Le terme focalisé est antéposé, et marqué par le morphème d'identification /**kɛʔ**/ issu du verbe d'état /**kəəʔ**/ *être*, sauf s'il s'agit du sujet. Dans ce cas, le morphème d'identification est postposé au verbe, et il varie selon l'aspect de ce verbe : /**kú**/ à l'Inaccompli ; /**ná**/ aux autres aspects (accompli, statif).

3a **mɔ́wɔ́** **waàgbà** **ɲɛɖɛ** **kɛɖɛ̀̀**
mon-chien attraper (Ac) agouti hier
Mon chien a attrapé un agouti hier

3b **ɲɛɖɛɛ** **mɔ́wɔ́** **waàgbà** **kɛɖɛ̀̀**
ɲɛɖɛ+kɛʔ **mɔ́wɔ́** **waàgbà** **kɛɖɛ̀̀**
agouti+c'est mon-chien attraper (Ac) hier
C'est un agouti que mon chien a attrapé hier.

3c **mɔ́wɔ́** **waàgbà** **ná** **ɲɛɖɛ** **kɛɖɛ̀̀**
mon-chien attraper (Ac.) c'est (Ac.) agouti hier
C'est mon chien qui a attrapé un agouti hier

3d **mɔ́wɔ́** **wàngbáa** **kù** **ɲɛɖɛ** **cèré**
mon-chien attrapera (Inac) c'est (Inac) agouti demain
C'est mon chien qui attrapera un agouti demain

² Le texte cité étant publié en orthographe standard, nous reprenons en transcription phonologique (notant tons et quantités vocaliques) le passage analysé.

³ Les exemples nous ont été fournis par Z. Tchagbalé.

2.2 Paradigmes de conjugaison spécifiques à la focalisation

2.2.1. En haoussa, les paradigmes des Accompli et Inaccompli II se substituent aux Accompli et Inaccompli I en cas de focalisation d'un terme de l'énoncé. Ce phénomène d'apparition de paradigmes de conjugaison spécifiques est fort courant en Afrique, et a été décrit dans (Hyman et Watters, 1984) pour de nombreuses langues.

En (6), **iskaa**, *le vent*, terme focalisé, est sujet des verbes **girma** et **zama**, *grandir* et *devenir*.

4 **Ashe ba hadari ba ne. Iska ce kawai ta girma ta zama haka.**

En fait, ce n'était pas un orage. C'était seulement le vent qui avait grossi et qui était ainsi. (S.U., p.47)

4' **iskàa** **cee** **kawai** **ta** **girma** **ta** **zama** **hakà**
vent c'est seulement 3f-AcII grandir 3f-AcII être ainsi
c'était seulement le vent qui avait grossi (et qui) était ainsi

La marque pronominale de conjugaison (**ta**, Accompli II) s'accorde en genre et en nombre avec le terme focalisé (ici, féminin singulier). L'Accompli II est seul possible ici, à l'exclusion de l'Accompli I (**taa**), incompatible avec la focalisation:

4'' ***iskàa** **cee** **kwai** **taa** **girma** **taa** **zama** **hakà**
vent c'est seulement 3f-AcI grandir 3f-AcI devenir ainsi

On retrouve ce même phénomène d'apparition de conjugaisons spécifiques avec les questions fermées et les subordinées relatives. Du point de vue syntaxique, elles marquent la subordination de la prédication à un terme de l'énoncé ; du point de vue énonciatif, nous interpréterons ces conjugaisons haoussa comme une marque de préconstruction.

2.2.2. En wolof, ces marques de conjugaison spécifiques peuvent assurer, à elles seules, la focalisation d'un terme. Elles synthétisent alors les marques d'identification du terme focalisé, et de subordination de la relation prédicative à ce même terme focalisé.

Le wolof présente en effet cette particularité de pouvoir marquer la focalisation uniquement par des paradigmes de conjugaison spécifiques, appelés « emphatiques » dans la grammaire wolof, qui entrent en jeu selon la fonction syntaxique du terme focalisé. L'emphatique du sujet marque la focalisation du Complément de rang zéro, l'emphatique du verbe marque la focalisation du prédicat, et l'emphatique du complément marque la focalisation des termes ayant une autre fonction. Nous empruntons à Stéphane Robert sa présentation de l'emphatique du sujet.

5 **-Ku jël sama tééré?**
qui prendre mon livre
Qui a pris mon livre?

-Móódu moo ko jël.
Moodu EmphS-3sg. le prendre
- C'est Moodu qui l'a pris. (ROBERT, 1993, p. 27)

La conjugaison du verbe à la troisième personne du singulier de l'Emphatique du Sujet (**móó**) cumule donc l'identification du terme focalisé et la marque de subordination assurées respectivement en haoussa par **nee/cee** et par la conjugaison du verbe.

2.3 Position du terme focalisé

2.3.1. *Positionnement du terme focalisé en tête d'énoncé* : c'est le cas de la majorité des langues étudiées, comme le haoussa et le peul, dont le fonctionnement est, de ce point de vue, comparable à celui du français. Voyons un exemple peul, du dialecte de l'*Aadamaawaa* (Cameroun), emprunté à Aliou Mohamadou :

6 **mi yeh-ii luumo keenya**
je aller-AccGénAct marché hier
je suis allé au marché hier

6 **mi** **yeh-ii** **luumo** **keenya**
 (cela) marché+Foc aller-AccFocAct hier
c'est au marché que je suis allé hier

Comme en haoussa, la focalisation se marque par disjonction d'un terme en tête d'énoncé, sans pause ni rupture de l'intonation. Ce terme est identifié par un marqueur spécifique (**dum** en peul), ou à défaut par une simple marque prosodique.

2.3.2. *Positionnement du terme focalisé en fin d'énoncé* : tupuri⁴.

En tupuri, la disjonction ne se fait pas en tête de l'énoncé, mais en fin, où l'élément focalisé est précédé de l'identificateur **d̩ŋ** :

8 **táktíbáy** **w̩** **d̩** **pú_y** **tí** **dárgë**
 chauve- aller+Inac avec hyène à chasse
 souris
Chauve-souris va aller avec Hyène à la chasse.

9 **w̩** **d̩** **pú_y** **tí** **dárgë** **d̩ŋ** **táktíbáy**
 aller+Inac avec hyène à chasse c'est chauve-souris
C'est Chauve-souris qui va aller avec Hyène à la chasse.

2.3.3. *Positionnement du terme focalisé dans une place fixe à l'intérieur de la relation prédicative* : le kanakuru (langue tchadique).⁵

La focalisation en kanakuru est essentiellement marquée par le déplacement du terme focalisé après l'objet direct ou les compléments locatifs des verbes directionnels. Tout autre élément syntaxique apparaît après le terme focalisé.⁶ L'apparition d'un paradigme de conjugaison spécifique n'est observée qu'à l'Accompli (Accompli II). Il n'y a pas de morphème d'identification.

10 **Balau** **à** **at** **d̩noi**
 Balau Accompli I manger arachides
Balau a mangé des arachides.

11 **Ø'** **at** **d̩noi** **Balau**
 Accompli II manger arachides Balau
C'est Balau qui a mangé des arachides.

2.3.4. *Focalisation sans positionnement spécifique* : le wolof.

Nous avons vu en 2.2.2 que le wolof possède trois conjugaisons focalisantes : l'Emphatique du Verbe, l'Emphatique du Sujet et l'Emphatique du Complément, ce dernier étant utilisé pour focaliser tout constituant syntaxique de la relation prédicative autre que le sujet ou le verbe. Si l'Emphatique du Complément s'accompagne d'un déplacement du terme focalisé en tête d'énoncé, les deux autres conjugaisons apparaissent sans autre marque de focalisation. Dans le cas de l'emphatique du sujet et de l'emphatique du verbe, la conjugaison cumulant toutes les marques morphologiques et syntaxiques de la focalisation, celle-ci se fait donc sans déplacement du constituant focalisé.

2.4 Focalisation et familles linguistiques

Les marques formelles de la focalisation sont diverses (prosodie, morphologie, syntaxe) et ne se répartissent pas nécessairement en fonction des familles génétiques. Par exemple, on comparera le haoussa, le peul et le wolof.

Le haoussa et le peul, bien qu'appartenant à deux familles distinctes (resp. tchadique et ouest-atlantique), ont un fonctionnement identique du point de vue de la focalisation. En peul comme en

⁴ S. Ruelland, *Topicalisation et focalisation en tupuri*, texte présenté au Llacan le 2 avril 1998, à paraître.

⁵ (NEWMAN, 1970)

⁶ Il ne semble pas que ce type de focalisation soit associé à un ordre des constituants spécifiques. Le kanakuru est une langue SVO, comme le haoussa dont la position de focalisation est l'initiale de l'énoncé.

⁷ En kanakuru, comme en haoussa, la marque de conjugaison est un mot qui précède le verbe, et regroupe les indices de personne (marque d'accord avec le sujet), aspect et mode. Aux troisièmes personnes de l'Accompli II, la marque de conjugaison est un morphème zéro (Ø).

haoussa, la focalisation se marque par disjonction d'un terme en tête d'énoncé, sans pause ni rupture de l'intonation. Ce terme est identifié par un marqueur spécifique (**dum** en peul ; **nee/cee** en haoussa), ou à défaut par une simple marque prosodique. Le reste de l'énoncé est subordonné à l'élément focalisé, ce qui est marqué en peul comme en haoussa par l'apparition d'un paradigme de conjugaison spécifique (l'Accompli focalisé remplace l'Accompli général en peul ; les Accompli et Inaccompli II remplacent les Accompli et Inaccompli I en haoussa).

En revanche, le wolof, qui appartient à la même famille que le peul, a, du point de vue de la focalisation, un fonctionnement bien spécifique, qui fait intervenir des conjugaisons focalisantes.

Ces différents types de focalisation ne recoupent donc pas les familles linguistiques. Le peul (langue atlantique) et le haoussa (langue chamito-sémitique, dite aussi afroasiatique) partagent les mêmes procédés de focalisation. Le wolof, qui appartient à la même famille linguistique que le peul se différencie de celui-ci par l'emploi de paradigmes de conjugaison spécifiques comme seule marque de la focalisation.

3. SÉMANTIQUE DE LA FOCALISATION

3.1 La focalisation et les notions d'ancien/nouveau ou présupposé/nouveau

On ne peut pas définir la fonction de la focalisation en terme d'information ancienne/nouvelle, même relayées dans les travaux plus récents par les notions pragoises de thème et rhème, telles qu'on les trouve, y compris et surtout dans les travaux sous influence chomskienne. Halliday (1967) assimile le focus à l'information nouvelle, le reste étant de l'information ancienne. Jackendoff (1972), utilise le couple information nouvelle/présupposition, le concept de présupposition se substituant à celui d'information ancienne. Cette définition du focus est reprise par Hyman & Watters (1984) : « [*focus* =] *that information in an utterance which the speaker believes, assumes or knows that the hearer does not share with him/her.* »

(Lecarme, 1991) fait la synthèse entre cette définition et les concepts pragois :

« C'est une notion pragmatique, c'est à dire qui relève de l'articulation informationnelle de la phrase. On peut grossièrement la définir comme porteuse de l'information nouvelle. (cf. le rhème pragois, le reste de l'énoncé constituant la présupposition ou thème) et des différentes interprétations dérivatives de cette notion. » (p. 40).

On trouve facilement des exemples de thèmes battant en brèche cette caractérisation en termes de connu/présupposé. C'est le cas des thèmes soulignés dans les deux exemples suivants, repris de (Furukawa, 1996), p. 21. Dans ces exemples, les topiques véhiculent bien une information nouvelle :

Enfin, rendez-vous compte: les Funambules fermés... et votre femme, votre petit garçon, votre père, toute la troupe, c'est pas possible que vous les ayez tous oubliés d'un coup! (scénario de « Les enfants du paradis »)

Avant le soir où nous nous sommes rencontrés, que faisais-tu? / Celui que j'étais avant de te connaître, je l'ai oublié. (scénario de « La beauté du diable ») (Furukawa, 1996), pp. 20 ss.

Mais surtout, la focalisation n'est pas synonyme d'apport d'information nouvelle. De même qu'on ne peut identifier *thème* et *information connue* ou *présupposée* le somali présente des faits qui empêchent d'identifier *focus* et *information nouvelle*. En effet, en somali, une réponse à une question ouverte suivie d'un 'question-tag' doit comporter un focus sur ce même terme:

12a Cali-baa lacagtii keenay, sow ma aha?
 Ali-FOC money+the brought Q NEG be

It was Ali who brought the money, wasn't it?

12b Haa, Cali-baa lacagtii keenay.
 Yes, Ali-FOC money+the brought

Yes, Ali brought the money. (Saeed, 1984, p. 24).

Dans ce cas, Ali qui est obligatoirement focalisé dans la réponse en (4b), est déjà connu de l'interlocuteur. Il y a ici une simple confirmation.

La focalisation telle qu'elle est caractérisée par Halliday et Lecarme n'est pas différenciable de l'assertion. Or, la focalisation n'est pas une simple assertion. Dans la focalisation, l'assertion porte sur une identification, et non pas sur la relation prédicative dans laquelle le terme identifié a une fonction syntaxique. On a affaire à une assertion dissociée de la prédication. La prédication étant hors-assertion, elle est présentée par l'énonciateur comme préconstruite, déjà munie de ses repères énonciatifs. C'est ce que marquent les paradigmes de conjugaison spécifique du haoussa et du peul. En français, cette même préconstruction de la relation prédicative est marquée par la nominalisation par l'intermédiaire du *qu-* dans la construction *c'est ... que*.

Pour cerner plus avant la sémantique de la focalisation, nous devons voir comment fonctionne l'identification, et ses rapports avec la notion de contraste.

3.2 Focalisation et contraste

On réduit généralement la focalisation à la valeur de sélection du terme focalisé par contraste avec un paradigme dont il est extrait. *C'est X (et non Y, Z...) qu- ...* Non seulement la notion de contraste se retrouve dans d'autres configurations syntaxiques que la focalisation (nous verrons des exemples de fonctionnement contrastifs de topicalisation en haoussa), mais la focalisation a d'autres valeurs que le contraste exclusif.

3.2.1. Contraste et topicalisation

La topicalisation est l'extraposition en tête d'énoncé d'un terme (topique) dont le reste (la prédication proprement dite) constitue le commentaire. Le topique (appelé *repère énonciatif* par Antoine Culioli) est le support de la prédication. Il est déterminé, directement repéré par rapport au repère situationnel. Le topique est la trace de ce repérage situationnel, et représente « les valeurs énonciatives indiscutées des énonciateurs ou de l'un des énonciateurs » (Culioli 78, n.4 pp. 137-9). Le topique est hors assertion, soustrait aux instances de validation.⁸

En haoussa, le topique est dans ses différentes occurrences linguistiques le plus souvent associé à des particules qui lui sont postposées. Par commutation, on dégage un paradigme restreint de ces particules dicto-modales. Leur nombre et leur forme peuvent varier selon les dialectes. On retrouve, au centre de ce paradigme, six particules représentées dans tous les dialectes **dai**, **koo/kùwa**, **kuma**, **maa**, **fa**, **kam**.

Voyons un exemple de topique suivi de la particule **kuwa**. Un courtisan est accusé d'avoir détourné des esclaves qu'il avait capturés pour le sultan :

13	<u>Bayin</u>	<u>nan</u>	<u>kuwa</u>	da	ya	zo	da	su
	esclaves	ces	KUWA	que	il-AcII	venir	avec	eux
	guda	biyu,	su	ne	da	ma	abin	
	unité	deux	eux	c'est	jadis	même	chose-la	
	da	ya	samu	tun	asali [...]			
	que	il-AcII	obtenir	depuis	toujours			

Quant à ces deux esclaves qu'il avait amenés, depuis le début, c'est (uniquement) eux qu'il avait capturés [...] (Tafawa Balewa 1966, p. 6)

Le topique qui est mis en relation avec la relation prédicative est sélectionné dans une classe d'occurrences, qui, elles, peuvent ou ne peuvent pas être mises en relation avec la relation prédicative. Le contraste est de l'ordre du « quant à » du français. Le topique est mis en parallèle avec d'autres éléments du même ordre sémantique, qui ont un rapport (notionnel ou circonstanciel) avec la relation prédicative. On a une mise en parallèle, qui est souvent utilisée dans les énumérations. La différence avec la focalisation, vient de ce que le contraste ne fait pas l'objet de l'assertion. Le topique est posé comme simple support de ce qui suit, prédication ou focalisation, qui est alors asserté.

⁸ On rejoint ici la présentation que Thomas Bearth fait de ces phénomènes, «L'exclusion des contrevaleurs engendrées par le topique est en dehors du champ des paramètres illocutifs, celles des contrevaleurs engendrées par le focus est à l'intérieur du champ illocutif (assertif etc.)" (conférence au LLACAN, le 13 janvier 1997)

De même que la valeur de contraste ne se limite pas à la focalisation, la focalisation n'a pas pour seule valeur l'identification par contraste exclusif du focus. Un exemple d'exploration de l'éventail des valeurs référentielles de la focalisation nous est fourni par S. Robert dans sa remarquable analyse de la focalisation en wolof.

3.2.2. Focalisation non contrastive : l'exemple du wolof

Les valeurs référentielles de la focalisation sont analysées « en fonction des contextes auxquels elles s'articulent, et qui lui servent de repère » (Robert 93, p. 34). Sans en reprendre toute l'argumentation, nous présenterons la liste des valeurs associées à l'Emphatique du sujet. Stéphane Robert distingue quatre valeurs essentielles : (i) identification ; (ii) définition ; (iii) explication ; (iv) exclamation intensive.

En (i), il s'agit d'une identification contrastive. La relation prédicative est donnée contextuellement, et le sujet est identifié dans une série de termes susceptibles d'instancier la place vide de la relation prédicative. (*C'est X - et pas y, z, ...- qui...*).

- 14 -Ku dem jëndi mburu ?**
 Qui aller acheter+exitif pain
-Momar, moo dem, man, maa ngi togg
 Momar, il+EmphS aller, moi, je+Prés cuisiner
 – *Qui est-ce qui est allé acheter du pain ?*
 – *C'est Momar qui y est allé, moi je suis en train de faire la cuisine.* (Robert 91, p. 121)

En (ii), en l'absence de contexte, la relation prédicative et le sujet sont identifiés en bloc, faisant l'effet d'un passage en force, avec valeurs interlocutoires de disculpation, accusation.

- 15 -Lu xeew fi ?**
 Quoi (il+Narr.) advenir ici
-Musaa, moo dóor Ndey !
 Moussa, il+EmphS frapper Ndey
 – *Qu'est-ce qui se passe ?*
 – *C'est Moussa qui frappe Ndey !*

En (iii), en plus des phénomènes vus en (ii), le repérage entre les relations prédicatives donne une relation causale. Dans l'exemple suivant, un nouvel ouvrier arrive ; le chef de chantier s'étonne et lui demande :

- 16 -Lutax ngay liggéysi fi ?**
 Pourquoi tu+Narr.+inacc travailler+allatif ici
-Patron bi moo ma taamu
 Patron le il+EmphS me choisir
 – *Pourquoi viens-tu travailler ici ?*
 – *C'est le patron qui m'a désigné (sous-entendu : voilà qui te clôt le bec.)* (Robert 91, p. 125)

En (iv), la valeur exclamative est produite par l'auto-repérage (en l'absence d'autre terme de comparaison), et n'est possible qu'avec des prédicats graduables.

- 17 Ceeb bii moo neex !**
 riz celui-ci il+EmphS être-agréable
Ce qu'il est bon ce riz !

On voit que rien que pour l'emphatique du sujet, en fonction des repères auxquels s'articule l'identification du terme focalisé, en fonction également du type du procès de la prédication, rien que pour la focalisation du sujet, on observe tout une gamme de valeurs référentielles.

6. CONCLUSION

Dans cet article nous avons écarté les notions d'ancien/nouveau et de présupposé/information nouvelle pour définir la focalisation. Nous avons mis l'accent, dans cette définition, sur la nécessité d'articuler assertion et focalisation. La focalisation fait porter l'assertion sur l'identification du terme focalisé, la relation prédicative étant hors-assertion, présentée par l'énonciateur comme préconstruite,

déjà munie de son repérage énonciatif. Qui dit focalisation dit assertion dissociée de la relation prédicative.

Nous avons ensuite exploré les marques formelles de la focalisation : position syntaxique (extraposition à l'initiale, en finale ou à l'intérieur de la relation prédicative), morphème d'identification, conjugaison spécifique.

Dans l'étude sémantique, nous avons montré que la notion de contraste est insuffisante à rendre compte des valeurs référentielles de la focalisation. Le contraste se retrouve dans la définition du terme topique, et un grand nombre des valeurs référentielles de la focalisation ne font pas appel au contraste.

En guise de conclusion, nous voudrions souligner la nécessité de poursuivre ces études dans deux domaines : celui des valeurs, et celui de l'intonation. En-dehors de quelques travaux pionniers, les données dans ces domaines font totalement défaut dans les descriptions des langues africaines. Un exemple : en haoussa et en peul, le morphème d'identification est facultatif pour la focalisation, qui est alors marquée uniquement par les conjugaisons spécifiques et par une montée du registre intonatif sur le terme focalisé. Une étude instrumentale des différentes courbes intonatives, et des registres qu'elles déterminent, ainsi que des opérations énonciatives qui leur sont associées pourrait être entamée dans la continuation des travaux de Mary-Annick Morel et Annie Rialland.

RÉFÉRENCES

ANDRZEJEWSKI, B. W.

1975. "The role of indicator particles in Somali", *Afroasiatic Linguistics* 1(6), pp. .

ANTINUCCI, F.

1980. "The syntax of indicator particles in Somali. Part two: the construction of interrogative, negative, and negative-interrogative clauses", *Studies in African Linguistics* (11), pp. 1-37.

BEARTH, T.

1992. "Constituent structure, natural hierarchy and focus types in Toura", *Folia linguistica* 26(1), pp. 75-94.

s.p. "Focus and Implicature", In S. CMEJROVA *et al.* (éds.). *Dialoganalyse VI. Referate der 6. Arbeitungs, Prag 1996*. Tübingen: Niemeyer, Coll. Beiträge zur Dialogforschung.

CARON, B.

1991. *Le haoussa de l'Ader*. Berlin: Dietrich Reimer, Coll. Sprache und Oralität in Afrika. Frankfurter Studien zur Afrikanistik. 10. 399 p.

CHUQUET, J. et PAILLARD, M.

1990. "Le statut des auxiliaires modaux dans la phrase complexe en anglais contemporain", pp. 135-61, In J.-L. DUCHET (éd.) *L'auxiliaire en question*. Poitiers.

CULIOLI, Antoine.

1978. "Valeurs modales et opérations énonciatives", *Le Français Moderne* 46(4) [repris dans Culioli 90 : 135-155]

1990. Pour une linguistique de l'énonciation. Gap (France): Ophrys.

DANON-BOILEAU, L., et al.

1991. "Intégration discursive et intégration syntaxique", *Langages* 104, pp. 111-28.

DIK, S., et al.

1981. "On the typology of focus phenomena", pp. 41-74, In T. HOEKSTRA, H. VAN DER HULST et M. MOORTGAT (eds.). *Perspective on Functional Grammar*. Dordrecht (Holland)/Cinnamon (USA).

FURUKAWA, N.

1996. *Grammaire de la prédication seconde. Formes, sens et contraintes*. Louvain: Duculot, Coll. Champs linguistiques. 167 p.

HALLIDAY, M. A. K.

1967. "Notes on Transitivity and Theme in English", *Journal of Linguistics* (3), pp. 37-81; 199-247.

HYMAN, L. et WATTERS, J. R.

1984. "Auxiliary Focus", *Studies in African Linguistics* (15), pp. 133-73.

JACKENDOFF, R.

1972. *Semantic Interpretation in Generative Grammar*: The MIT Press.

LECARME, J.

1991. "Focus en somali : syntaxe et interprétation", *Linguistique africaine* (7), pp. 33-64.

McCONVELL, P.

1973. *Cleft sentences in Hausa: a syntactic study of focus*. Doctoral dissertation, University of London, London.

MOREL, M.-A.

1997. "Stratégies intonatives et syntaxe du discours dans l'oral spontané en français", *T.A.La.* **38**(1), pp. 83-100.

POTTIER, B.

1987. *Théorie et analyse en linguistique*. Paris: Hachette.

RIALLAND, A. et ROBERT, S.

1997. "Morphosyntax and intonation in Wolof: the coherence of a system", pp. 289-92, In A. Botinis, G. Kouroupetroglou et G. Caryannis (éds.). *Intonation: Theory, Models and Applications*. Athens: European Speech Communication Association, University of Athens.

ROBERT, S.

1991. *Approche énonciative du système verbal. Le cas du wolof*. Paris: Editions du CNRS. 352 p.

1993. "Structure et sémantique de la focalisation", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* **88**(1), pp. 25-47.

SAEED, J. I.

1984. *The Syntax of Focus and Topic in Somali*. Hamburg: H. Buske, Coll. Kuschitische Sprachstudien **3**. 234 p.

TAFAWA BALEWA, A. A.

1966 [1955]. *Shehu Umar*. Zaria (Nigeria): N.N.P.C.

WATTERS, J. R.

1979. "Focus in Aghem", pp. 137-97, In L. M. HYMAN (éd.) *Aghem Grammatical Structures*. Los Angeles.